

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

0 1 9
**DECRET D/2005/...../PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DES CADRES DES
SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE
DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Loi Fondamentale ;
Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
Vu le Décret D/ 2003 /015 /PRG /SGG du 24 Mars 2003 portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
Vu les Décrets D/04/010/PRG/SGG du 23 février 2004, D /04 /017 /PRG /SGG du 1^{er} mars 2004, D/04/019/PRG/SGG du 8 mars 2004, nommant les membres du Gouvernement.
Vu le Décret D/2004/081/PRG/SGG du 9 décembre 2004, nommant le Premier Ministre.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

I. DIRECTIONS REGIONALES DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT :

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Conakry : M. Mangué SOUMAH, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur Régional Adjoint de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Travaux Publics et Transports de la Ville de Conakry.

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Kindia : M. Madiou BARRY, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur Général Adjoint de la Société des Logements à Prix Modéré.

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Labé : M. Laho SAGNO, Ingénieur de Bâtiment précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de N'Zérékoré ;

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mamou : M. Mohamed CAMARA, Architecte, précédemment Directeur National du Centre de Documentation en Architecture et Aménagement ;

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Faranah : M. Cé Minako GAMYS, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Conseiller Technique ;

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Kankan : M. Edouard YOMBOUNO, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Inspecteur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mamou ;

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Boké : M. Ahmadou Tidiane DIALLO, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Chef de Division des Statistiques au Bureau de Stratégie et de Développement ;

Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de N'Zérékoré : M. Aboubacar SYLLA, Architecte précédemment en service au Cabinet du Ministre.

II. CONSERVATIONS FONCIERES :

Conservateur Foncier de Conakry : M. Lansana CONDE, Juriste, précédemment Chef de Service des Formalités Préalables au Bureau de la Conservation Foncière de Conakry en remplacement de M. Mamadouba CAMARA, appelé à d'autres fonctions ;

Conservateur Foncier de Kindia : M. Saïdou DIAWARA, Ingénieur Géodésien, précédemment Chef de Division du Cadastre à la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre ;

Conservateur Foncier de Labé : M. Mamy CAMARA, Juriste, précédemment Conseiller Juridique.

Conservateur Foncier de Kankan : M. Djibril Tamsir TOURE, Ingénieur Topographe, précédemment Chef de Section des Domaines et du Cadastre à la Direction Préfectorale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Faranah.

Conservateur Foncier de N'Zérékoré : M. Abraham CISSOKO, Ingénieur Géomètre, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Dubréka ;

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mamou : M. Aboubacar Daga CAMARA, Ingénieur de Bâtiment, précédemment en Service au Cabinet du Ministre en remplacement de M. Kalil TOURE appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Dalaba : M. Santigui SAMOURA, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Chef de Section Evaluation à la Direction Nationale du Suivi et du Contrôle en remplacement de M. Naby Moussa DIANE appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Pita : M. Mory KOMARA, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur National Adjoint du Bureau de Stratégie et de Développement.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Labé : M. Aboubacar Lamine CISSE, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Chef de Division des Etudes et de la Planification au Bureau de Stratégie et de Développement en remplacement de M. Alpha Boubacar Dara BARRY appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mali : M. Cécé LAINE, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Faranah en remplacement de M. Abraham CAMARA appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Tougué : M. Lansana KEITA, Ingénieur de Bâtiment précédemment Chef de Section Construction à la Direction Préfectorale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Dubréka en remplacement de M. Mamady DOUMBOUYA appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Lélouma : M. Mamadou Saliou DIALLO, Ingénieur Civil, confirmé.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Koubia : M. Kalil TOURE Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mamou en remplacement de M. Ibrahima DIALLO appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Kankan : M. Louceny SYLLA, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Chef de Division de Planification à la Société des Logements à Prix Modéré en remplacement de M. Noumouké TRAORE appelé à d'autres fonctions.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Mandiana : M. Boubacar BARRY, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Chef de Section de la Gestion Foncière à la Société des Logements à Prix Modéré en remplacement de M. Fodé KOUROUMA appelé à d'autres fonctions.

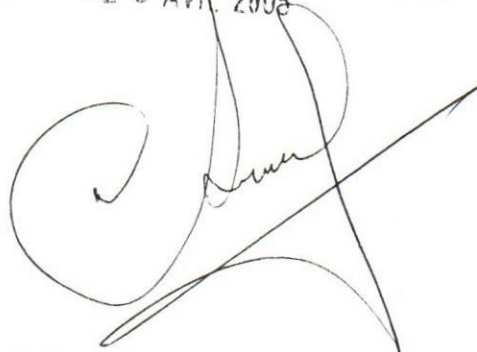
Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Guékédou : M. Adama DOUMBOUYA, Ingénieur de Bâtiment, confirmé.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Lola : M. Siako DORE, Ingénieur, confirmé.

Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Yomou : M. Naby Moussa DIANE, Ingénieur de Bâtiment, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme et de l'Habitat de Dalaba en remplacement de M. Pépé KONOUMOU appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 AVR. 2005 2005

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE